**ANNEXE 26**

# URBANISME
# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est le SPW – MI – Direction des routes de Mons (Monsieur, Vincent PLATIAUX) dont les bureaux sont situés Rue des Canonniers 36 à 7000 Mons.

Les biens concernés sont situés Rue de Silly (N523), de la Provision, de l'Abbaye, chemins Royal, de Mons, Les Wespellières à 7943 BRUGELETTE (Gages) et 7940 BRUGELETTE (Cambron-Casteau) et rue des Deux Bonniers à 7870 LENS (Lombise et Cambron-Saint-Vincent) et cadastrés BRUGELETTE 2 DIV Section B N° 28E,30C, 31F, 33L, 40, 41, 42, 43, 132A, 135A, 140, 141, 147, 149, 150, 178, 180, 181, 182, 183, 186B, 186C, 187, 189, 190, 191, 193C, 193D, 209, 210C, 213A, 217H, 217L, 218, 219, 220C, 220D; BRUGELETTE 3 DIV SECTION A N° 22/2, 22A, 23N, 23P, 69A, 69B, 69F, 71D; LENS 4 DIV SECTION A N° 1A, 2A, SECTION C N° 70W, 70X; LENS 5 DIV SECTION A N° 1A, 1C, 1E, 1F.

Le projet est de type : **Création d'une nouvelle voirie afin que le trafic du parc Pairi Daiza contourne le village de Gages.**

L'enquête publique est réalisée pour les raisons suivantes :
- La demande est visée à l'article R.IV.40-1, & 1er, 8
- application de l'article D.VIII.13 du CoDT

Le dossier peut être consulté SUR RENDEZ-VOUS durant la période d'enquête à l'adresse suivante : SILLY, Service Urbanisme, Place communale, 18 à 7830 SILLY:
- Les jours ouvrables de 9h à 12h & le mercredi après-midi de 14h à 16h;
- Le dossier peut être consulté le 1 décembre de 16h00 à 20h00 uniquement sur rendez-vous à prendre au service urbanisme (068/25.05.02 – 068/27.05.61)

**L'enquête publique est ouverte le 23 novembre 2026 et clôturée le 07 décembre 2026**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;
- par télécopie au numéro 068/54.35.68
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@silly.be ou catu@silly.be
- remises à Mme HOTEL ou Mme DEGAND dont le bureau se trouve rue St Pierre 2 à Silly.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **B.59/2026**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme HOTEL ou Mme DEGAND ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07 décembre 2026 à 16h00 à la commune de Silly, service urbanisme.